

# Ouverture des accueils de loisirs périscolaires

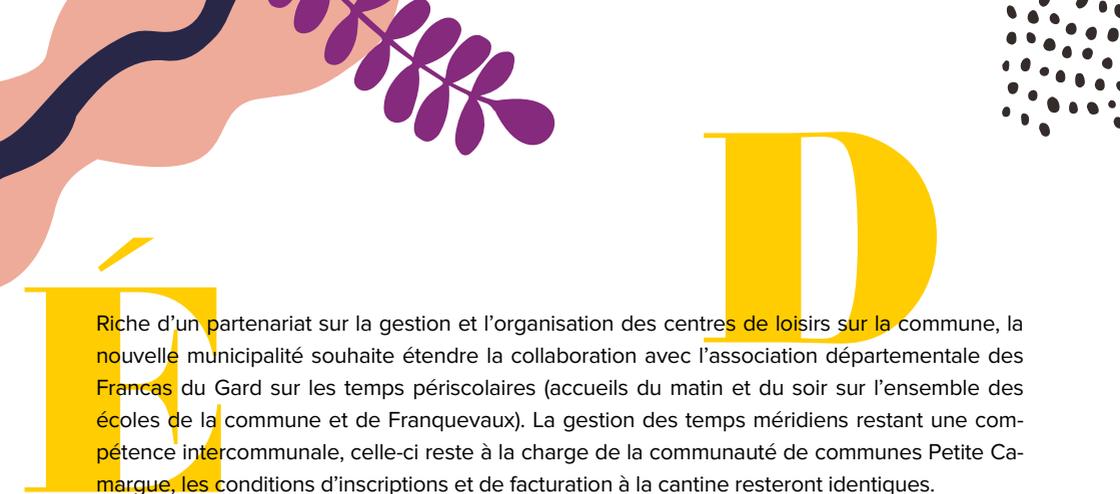
# 2021



les francas

L'éducation en mouvement !





Riche d'un partenariat sur la gestion et l'organisation des centres de loisirs sur la commune, la nouvelle municipalité souhaite étendre la collaboration avec l'association départementale des Francas du Gard sur les temps périscolaires (accueils du matin et du soir sur l'ensemble des écoles de la commune et de Franquevaux). La gestion des temps méridiens restant une compétence intercommunale, celle-ci reste à la charge de la communauté de communes Petite Camargue, les conditions d'inscriptions et de facturation à la cantine resteront identiques.

À partir du lundi 4 janvier 2021, l'organisation, les modalités d'inscription et la facturation des temps d'accueils matin et soir seront confiés à l'association départementale des Francas du Gard.

Concrètement cela se traduira par le renforcement du taux d'encadrement par la mise en œuvre d'un projet pédagogique, mais également par la mise en place d'une tarification prenant en compte le quotient familial.

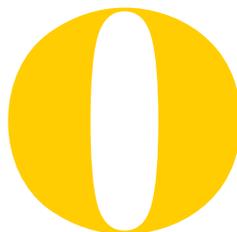
Enfin cette nouvelle disposition permettra de moderniser le système d'inscription et de réservation pour la mise en œuvre d'un dossier unique d'inscription pour les activités périscolaires et extrascolaires et également par la possibilité de réservation et de paiement en ligne.

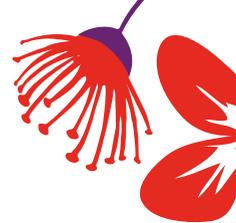
Sur le terrain, cette collaboration associera, au niveau de l'accueil et de l'accompagnement extrascolaire des enfants, le personnel communal et le personnel des Francas.

Au-delà de l'ensemble de ces éléments, ce dispositif va permettre à la commune d'obtenir des ressources financières complémentaires, propices à pouvoir poursuivre une politique d'éducation jeunesse de qualité au plus près des enfants et des familles de la commune.

Hugues Claret,  
*Président de l'Association Départementale  
des Francas du Gard*

Mylène Cayzac,  
*Madame le Maire de Beauvoisin*





## Qu'est-ce qu'un accueil de loisirs périscolaire ?

- C'est un accueil de loisirs déclaré et respectant donc les règles d'organisation et d'encadrement des accueils collectifs de mineurs (selon le Code de l'Action Sociale et de la Famille).
- Sa spécificité est d'être organisé durant les temps périscolaires et d'être complémentaire au projet d'école. Cette complémentarité est centrale dans les objectifs visant une qualité d'accueil globale, cohérente et continue pour chaque enfant.

## Quel encadrement ?

Une personne qualifiée assurant la direction de l'accueil et une équipe d'animation respectant les taux d'encadrement réglementaires et légaux.

### Un taux d'encadrement :

- Au moins 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
- Au moins 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus.

## Les horaires ?

### MATERNELS

Accueils du matin de **7h30 à 8h35**

Accueils du soir de **16h15 à 18h30**

### ÉLÉMENTAIRES

Accueils du matin de **7h30 à 8h30**

Accueils du soir de **16h30 à 18h30**

### ÉCOLE DE FRANQUEVAUX

Accueils du matin de **8h00 à 9h00**

Accueils du soir de **16h30 à 17h30**

## Les tarifs

	Quotient Familial		
	≥ 800 €	De 646 à 799 €	≤645 €
Matin	1,20 €	1,00 €	0,80 €
Soir	1,70 €	1,50 €	1,30 €
Tarif d'urgence	Supplément de 20% sur la base du coût unitaire de l'accueil au quotient familial élevé applicable suite à une inscription hors délai (48h avant le temps d'accueil souhaité)		

**Moyens de paiement acceptés :** Ticket CESU, chèque (libellé à l'ordre de l'association des Francas du Gard) et espèces. Par carte bancaire via votre portail famille.

**Attention, le goûter reste à la charge de la famille sur les accueils du soir (sauf sur le centre de loisirs du mercredi et des vacances).**



## Permanences d'informations et d'inscriptions

À PARTIR DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2020

Le jeudi 17 et vendredi 18 décembre de 9h00 à 12h00  
au bureau de la responsable des accueils en mairie.

Du 21 au 24 décembre, sur l'école maternelle pendant les horaires du centre de loisirs.  
À partir du 4 janvier, tous les mardis matin de 9h00 à 12h et les vendredis de 15h à 16h30  
au bureau municipal.

Réservation par mail et sur le portail famille [www.francas30.org](http://www.francas30.org)  
à la rubrique parents/enfants sur la page dédiée à la commune

[francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-beauvoisin](http://francas30.org/centre/centre-de-loisirs-de-beauvoisin)

*Pour les familles disposant de tickets achetés sur l'année 2020 -2021,  
nous acceptons ce mode de paiement jusqu'au 13 février 2021.*

### Contact

Juliette GRADONI - **06.34.52.42.28**  
[beauvoisin@francas30.org](mailto:beauvoisin@francas30.org)

